

Identité de l'exploitant :

Le Camping Parc d'Audinac les Bains est exploité par SAS CAMP MOUNTAIN, dont le siège social est situé 148 route de Belloc 09200 Montjoie-en-Couserans, immatriculée au RCS de FOIX sous le numéro SIREN 828548750. Téléphone : 05.61.66.44.50 Adresse électronique : campingaudinac@gmail.com

La Réservation :

La réservation devient ferme après acceptation du camping, encaissement d'un acompte de 30 % du prix du séjour et des frais de dossier, et envoi d'une confirmation écrite au client. Les sommes versées au titre de l'acompte ne constituent pas des arrhes.

La réservation est nominative. La sous-location et la cession de la réservation à un tiers sont interdites sans accord écrit préalable du camping.

Le client communique des informations exactes sur les participants au séjour et signale toute modification avant l'arrivée. Le nombre d'occupants, bébés compris, ne peut dépasser la capacité maximale de l'hébergement ou de l'emplacement réservé.

Une erreur matérielle peut être rectifiée. Une déclaration inexacte ne peut entraîner la résiliation du contrat que si elle constitue un manquement suffisamment grave, notamment lorsqu'elle empêche le respect des capacités d'accueil ou des règles de sécurité. Sauf urgence justifiée, le camping demande au client de régulariser la situation avant toute résiliation.

Note : les mineurs non accompagnés par leurs parents ne seront pas admis.

Païement du solde du séjour :

Le solde du séjour doit être réglé au plus tard quinze jours avant la date d'arrivée. Pour une réservation effectuée moins de quinze jours avant l'arrivée, la totalité du prix est exigible à la réservation.

En cas de défaut de paiement, le camping adresse au client une mise en demeure écrite précisant la somme due, un délai raisonnable de régularisation et la possibilité de résiliation du contrat à défaut de paiement. Si cette mise en demeure reste sans effet, le camping peut notifier la résiliation. Les conséquences financières sont déterminées selon les conditions d'annulation prévues ci-dessous, sans cumul d'indemnités pour un même préjudice.

La facture du séjour vous sera remise le jour de votre départ.

Les modalités de paiement :

Accompagné du contrat de réservation signé : par chèque bancaire, virement bancaire (IBAN : FR76 1660 7000 5168 1216 7734 151 Code BIC : CCBPFRPPPPG), chèques vacances ANCV papier et ANCV Connect, ou par carte bancaire. Les paiements par carte bancaire sont réalisés au moyen d'un dispositif sécurisé. Le client ne doit pas transmettre ses données bancaires complètes par courriel ou courrier. Le cryptogramme bancaire n'est pas conservé après la réalisation de la transaction.

Païement par chèque

Les chèques bancaires sont acceptés uniquement s'ils sont reçus par le camping au moins quinze jours avant la date d'arrivée, afin de permettre leur encaissement et la vérification du paiement.

Ils ne sont pas acceptés à l'arrivée ni pour les réservations effectuées moins de quinze jours avant le début du séjour.

Les Tarifs, Taxe de séjour & Eco Participation

Ils comprennent :

- pour les emplacements nus

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Le prix de votre séjour est calculé à partir d'un forfait qui comprend nécessairement la location de l'emplacement, la possibilité pour 2 personnes d'y séjourner, celle d'y installer 1 tente avec 1 véhicule, OU 1 caravane avec un véhicule en sus OU 1 camping-car ; et l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires et, selon le forfait choisi, un branchement au réseau électrique, voire d'autres options.

Vous devez sélectionner l'un des forfaits suivants :

Forfait Nature : Forfait incluant un emplacement sans électricité

Forfait Confort : Forfait Nature avec électricité

Forfait Grand Confort : Forfait avec un grand emplacement avec l'eau, l'électricité et l'évacuation sur l'emplacement. La fourniture en eau, électricité nécessaire au séjour uniquement **la recharge de véhicule électrique ou hybride n'est pas incluse et est interdite sur l'emplacement**).

Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans les forfaits susvisés et s'ajouteront à ces derniers.

- pour les hébergements

La location de l'hébergement (pour le nombre de personnes indiqué, un bébé comptant pour une personne), La fourniture en eau, électricité et en gaz (locatifs uniquement **la recharge de véhicule électrique ou hybride n'est pas incluse et est interdite**).

L'accès aux piscines (du 14 mai au 13 septembre), aux aires de jeux, aux sanitaires communs, certaines activités...

Attention : Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Le second, sur le parking extérieur privé gratuit.

Ils ne comprennent pas :

- les frais de dossier, la garantie annulation de séjour,
- les montants de la taxe de séjour et de l'éco-participation.
- les suppléments tels que : les animaux, la location de linge et de toilette, la location de TV, le nettoyage de la location en fin de séjour, certaines activités, les locations diverses (vélos...),
- les cautions de garanties

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises. Le récapitulatif communiqué avant la réservation précise le prix du séjour, les frais de dossier de 20 euros, les éventuels suppléments et les options choisies.

L'éco-participation est un frais facturé par le camping, distinct de la taxe de séjour. Elle s'applique aux personnes de plus de 2 ans par nuit. La taxe de séjour est calculée selon le tarif fixé par la collectivité compétente et les exonérations légales applicables. Le montant de cette taxe et de l'éco-participation sont communiqués avant la réservation.

Cautions :

Une caution entre 60 et 200 € selon votre hébergement vous sera demandée à votre arrivée, en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état et en parfait état de propreté. Le dépôt de caution peut se faire avant votre arrivée sur un portail dédié.

Nous vous remettons à l'arrivée une fiche de contrôle à renseigner et à retourner à la réception sous 24 heures. Le jour de votre départ nous vous demandons de respecter les consignes (faire le ménage, dégivrer et nettoyer le réfrigérateur, vaisselle propre et essuyée...).

Pendant votre séjour, il vous sera demandé de prendre rendez-vous pour convenir de l'heure de l'état des lieux de sortie. Un personnel du camping effectuera un contrôle de votre location, et les cautions vous seront restituées sous 15 jours. Les retenues seront justifiées, l'usure normale ne donne pas lieu à facturation.

Les chèques bancaires ne sont pas acceptés pour les dépôts de garantie. Le client utilise les autres moyens de dépôt indiqués dans son contrat de réservation.

Barbecue et appareils de cuisson

Les barbecues à charbon de bois sont interdits sur les emplacements, y compris ceux occupés par un hébergement locatif. Seules les planchas à gaz et les planchas électriques sont autorisées.

Ces appareils doivent être utilisés à l'extérieur, dans le respect des consignes de sécurité et des capacités électriques de l'installation.

Leur utilisation reste soumise aux éventuelles restrictions ou interdictions prises par les autorités compétentes.

Animaux

Les chats ne sont pas acceptés dans les hébergements locatifs. Cette interdiction ne s'applique pas aux emplacements nus.

Un chien peut être accepté dans les hébergements locatifs désignés à cet effet, après déclaration lors de la réservation et paiement du supplément annoncé. Les emplacements nus peuvent accueillir au maximum 1 animal. Les chiens de première et de deuxième catégorie ne sont pas admis. Les animaux autorisés doivent rester sous la surveillance de leur propriétaire, être tenus en laisse et ne pas être laissés seuls sur l'emplacement ou dans l'hébergement. Leurs propriétaires doivent ramasser leurs déjections et respecter les règles sanitaires applicables.

Ces dispositions s'appliquent sous réserve des droits d'accès reconnus par la loi aux chiens guides et aux chiens d'assistance.

Extrait du règlement intérieur

- Tout preneur s'engage à respecter le règlement intérieur du camping, à utiliser la location sans la dégrader, ni troubler la tranquillité du camping.
- Piscine : Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

La piscine est exclusivement réservée à notre clientèle. Les shorts de bains sont strictement interdits dans l'espace aquatique, le port du maillot de bain est obligatoire. Il est formellement interdit de boire, manger ou fumer dans l'enceinte de la piscine, sous peine d'exclusion l'enceinte de la piscine.

• Silence : la circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h et est interdite entre 23h00 et 8h00 du matin (la barrière est fermée entre ces horaires). L'usage d'appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 23h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

Arrivée retardée - départ anticipé

Le client informe le camping de toute arrivée retardée, par téléphone ou par écrit, et précise sa nouvelle date ou heure d'arrivée.

En l'absence du client à la date prévue et sans nouvelles de sa part, le camping tente de le contacter. La réservation ne peut être résiliée du seul fait d'un retard de vingt-quatre heures sans message écrit. Toute résiliation pour absence du client fait l'objet d'une notification et respecte les conditions légales applicables.

Une arrivée retardée ou un départ anticipé décidé par le client ne donne pas lieu à une réduction du prix convenu, sous réserve des droits légaux du client, notamment en cas de manquement du camping à ses obligations, et des dispositions de l'option annulation éventuellement souscrite.

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28, 12° du Code de la consommation, les réservations d'hébergement et d'emplacement pour une date ou une période déterminée ne bénéficient pas du droit de rétractation de quatorze jours applicables à certains contrats conclus à distance. Les conditions d'annulation prévues dans les présentes CGV restent applicables.

Annulation par le client sans option annulation

Lorsque le client annule son séjour avant la date d'arrivée sans avoir souscrit l'option annulation, les sommes déjà versées au titre de l'hébergement ou de l'emplacement sont conservées par le camping et intégralement converties en un avoir nominatif, sous réserve des situations dans lesquelles un remboursement est légalement dû.

Le client adresse sa demande d'annulation par courriel à campingaudinac@gmail.com ou par courrier à SAS CAMP MOUNTAIN, 148 route de Belloc, 09200 Montjoie-en-Couserans.

L'avoir est utilisable pour un nouveau séjour au Camping Parc d'Audinac les Bains, pendant la saison en cours ou la saison suivante. Il expire à la date de fermeture du camping pour la saison suivante celle du séjour initialement réservé. Ainsi, un séjour prévu en 2027 donne lieu à un avoir utilisable jusqu'à la fermeture de la saison 2028.

La nouvelle réservation est soumise aux disponibilités du camping et aux tarifs applicables aux dates et à l'hébergement choisis. L'avoir est déduit du prix de cette réservation et peut couvrir tout ou partie de l'acompte demandé. Le client règle l'éventuelle différence.

Si le prix du nouveau séjour est inférieur au montant de l'avoir, le reliquat reste utilisable jusqu'à la même date d'expiration. L'annulation d'une réservation réglée avec cet avoir ne prolonge pas sa durée de validité.

Le camping adresse au client une confirmation écrite indiquant le montant de l'avoir et sa date d'expiration. L'avoir ne donne pas lieu à un remboursement monétaire et devient caduc s'il n'est pas utilisé avant cette date, sous réserve des droits légaux du client.

Les frais de dossier correspondant au traitement de la réservation restent acquis au camping. La taxe de séjour et les sommes versées pour des prestations supplémentaires non exécutées sont remboursées.

Ce dispositif ne s'applique pas lorsque le camping annule le séjour ni lorsqu'un remboursement est dû en application de la loi ou de l'option annulation. Dans ces situations, un avoir peut uniquement remplacer le remboursement avec l'accord du client.

Option annulation sans justificatif jusqu'à huit jours avant l'arrivée

Nous vous recommandons de souscrire la garantie annulation que nous mettons à votre disposition :

• 6 % du montant de la réservation

* La garantie annulation doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.

* La garantie annulation vous garantit un remboursement sans justificatif de l'intégralité des sommes de réservations versées (hors frais de dossier et de garantie annulation) pour toute annulation demandée jusqu'à 8 jours avant la date de votre début de séjour. Pour une annulation reçue moins de huit jours avant l'arrivée, le

remboursement prévu par l'option ne s'applique plus. Le client bénéficie alors du dispositif d'avoir prévu dans la rubrique « Annulation par le client sans option annulation », sous réserve de ses droits légaux.

Horaires d'arrivée et de départ

Les hébergements locatifs et les emplacements sont disponibles à partir de 15h00 le jour de l'arrivée.

Les hébergements locatifs doivent être libérés au plus tard à 10h00 le jour du départ. Les emplacements doivent être libérés au plus tard à 14h30.

Toute arrivée ou tout départ en dehors de ces horaires nécessite l'accord préalable du camping.

Prospection téléphonique

Les appels nécessaires à la gestion d'une réservation sont distincts des appels de prospection commerciale.

Le camping ne procède à une prospection téléphonique qu'après avoir recueilli le consentement préalable du client, sauf exception légalement applicable. Ce consentement est facultatif, distinct de l'acceptation des CGV et révoquant à tout moment.

Droit à l'image

La prise et l'utilisation de photographies ou de vidéos permettant d'identifier un client à des fins publicitaires nécessitent son autorisation préalable, expresse et distincte de l'acceptation des présentes CGV.

L'autorisation précise les supports de diffusion, les finalités et la durée d'utilisation. Pour les mineurs, l'autorisation des représentants légaux est recueillie.

Le refus d'autorisation n'entraîne aucune conséquence sur la réservation ni sur les prestations du séjour.

Données personnelles

SAS CAMP MOUNTAIN traite les données nécessaires à la gestion des demandes, des réservations, des séjours, de la facturation et des réclamations, ainsi qu'au respect de ses obligations légales.

Les informations relatives aux bases légales, aux destinataires, aux durées de conservation, aux éventuels transferts de données et aux droits des personnes figurent dans la politique de confidentialité accessible sur notre site web (charte de confidentialité).

Le client peut exercer ses droits dans les conditions prévues par la réglementation en écrivant à campingaudinac@gmail.com. Il peut également adresser une réclamation à la CNIL.

Réclamations ou litiges

Le client peut adresser une réclamation écrite par courriel à campingaudinac@gmail.com ou par courrier à SAS CAMP MOUNTAIN, 148 route de Belloc, 09200 Montjoie-en-Couserans.

Il est invité à signaler toute difficulté pendant son séjour afin de permettre au camping de rechercher une solution. L'absence de signalement pendant le séjour ou dans les vingt jours suivant le départ ne supprime pas ses droits légaux.

Après une réclamation écrite préalable restée sans solution satisfaisante, le client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le camping, dans un délai d'un an à compter de cette réclamation, sous réserve des conditions légales de recevabilité.

Organisme du médiateur : CM2C

– Adresse du médiateur : 49 rue de Ponthieu 75008 PARIS

– Site Internet du médiateur : <https://www.cm2c.net>

– Contact du médiateur : cm2c@cm2c.net

– Téléphone : 01 89 47 00 14